

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

21<sup>ème</sup> année - N° 3738 - Lundi 19 Octobre 2020 - Prix : 200 Fc

PÉTROLE LAMPANT :

## Les stations-services prises d'assaut, la SCH rassure



Oumara Mgomri patron de la SCH en conférence de presse.

**VISITE DU PRÉSIDENT AZALI À SIMA**

***"Ceux qui veulent des élections en 2021, doivent se présenter aux élections de la chambre de commerce"***

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 16 au 20 Octobre 2020**

Lever du soleil:  
05h 42mn  
Coucher du soleil:  
18h 04mn

Fadjr : 04h 30mn  
Dhouhr : 11h 57mn  
Ansr : 15h 19mn  
Maghrib: 18h 07mn  
Incha: 19h 21mn



## INTERVIEW

# Abdoulkader, DG de Hikam Société Multiple :

## "Le projet e-gouvernement peut être une réussite"

*Abdoulkader Maoulida est le directeur général de Hikam Société Multiple, une société tournée vers le numérique. Dans cet entretien accordé à La Gazette / HZK-Presse, il a abordé de long en large la question du numérique tout en mettant l'accent sur les transferts des compétences.*

**Question : Actuellement, le monde est tourné vers le numérique. Comment est la situation aux Comores ?**

**Abdoulkader Maoulida :** Le niveau de numérisation est encore faible, malgré les atouts dont nous disposons en matière de communication, à l'exemple de la fibre ou du réseau 4G. Rien que l'arrivée du 4G, nous devrions obtenir des résultats considérables sur la transformation numérique au pays. Cela n'a pas été le cas pour de nombreuses raisons qui peuvent être liées à la couverture totale du réseau Telecom, au coût d'achat de celle-ci, au manque de scolarisation des outils TIC etc. Bref, si nous nous référons au système d'indices international en matière de TIC, nous avons du chemin à faire.

**Question : Au vu des autres pays du monde, les Comores sont à la traîne. Que faut-il faire pour pouvoir suivre la cadence ?**

**A.M :** A mon petit avis, je dirais que nous devons déjà permettre à la population quel que soit le niveau de vie, de disposer d'un ordinateur. Et cela suppose que l'Etat doit exonérer certains équipements informatiques de première nécessité. Il faudrait aussi réduire les coûts de télécommunication au bénéfice des ménages et adopter une politique de sensibilisation et d'initiation aux outils technologiques dans les milieux scolaires, les lieux de travail, les centres communaux etc. Avec cette politique, l'Etat doit

viser à créer la culture du numérique qui incitera les startups à développer des applications au bénéfice de la population et du développement économique et numérique du pays.

**Question : Quels sont les avantages et les inconvénients du numérique en soi ?**

**A.M :** Le numérique devient notre mode de fonctionnement et il présente plus d'avantages que d'inconvénients, à l'exemple du système bancaire où le mode de paiement permet de lutter contre les faux billets et le blanchiment d'argent. Nous voyons aussi ce qui arrive aujourd'hui avec la covid-19, le numérique reste un atout incontournable dans la santé, l'économie, le tourisme etc. L'inconvénient du numérique réside plus sur la sécurité dont aujourd'hui plusieurs gouvernements et entreprises sont devenus la cible de ransongiciel, des cyber-attaques à l'exemple du botnet TRICKBOT qui a infecté plus d'un million d'ordinateurs dans le monde ou encore la découverte d'un réseau malveillant sur LinkedIn qui volait des informations de plusieurs personnes pour des attaques ciblées. Tout cela montre que nous avons besoin d'une grande sensibilisation sur l'utilisation du numérique pour mieux profiter des avantages qu'il procure.

**Question : Le gouvernement a lancé un projet pour « e-gouvernement ». Pensez-vous qu'il sera faisable dans notre pays et quel conseil donneriez-vous ?**

**A.M :** L'e-gouvernement est une bonne initiative. Vous pouvez aujourd'hui demander un visa en ligne à l'exemple du Rwanda et ou de notre voisin Madagascar et qui permet de multiplier la fréquentation touristique et économique. Imaginez qu'aujourd'hui, au lieu

d'aller faire la queue pour un renouvellement de la carte d'identité, je fais ma demande en ligne, je remplis un formulaire et je reçois un ticket ou un sms de rendez-vous pour récupérer ma carte. Qui ne sera pas content ? C'est avantageux mais aussi plus efficace pour les services. Les systèmes d'informations aujourd'hui sont primordiaux pour le bon fonctionnement des institutions, des entreprises, des collectivités locales ou même des ONG nationales et donc cela permet à l'Etat d'obtenir des résultats rapides efficaces et moins d'erreurs.

Par contre, ce qui est compliqué dans ce genre de projet n'est pas sa mise en place mais la méthodologie et l'analyse qui doivent être adaptées. Pourquoi la méthodologie ? Tout simplement, parce que notre situation ne ressemble pas à celle de nos voisins et le niveau d'opérateurs dans nos administrations ou entreprises locales n'est pas à son niveau d'excellence pour une grande partie. Il faudrait donc savoir aussi que la majorité des systèmes d'informations adaptés à certains de nos administrations est conçue par des entreprises étrangères et donc aucun contrôle technologique n'est à notre portée. Nous restons que des utilisateurs et des simples intervenants techniques et c'est ce qui fragilise ce genre de projet.

Je crois que pour avoir une infrastructure gouvernementale, nous avons des étapes à réaliser : créer des systèmes d'informations de base et tirer les leçons avant d'établir une super structure d'information interconnectée où la centralisation des informations étatiques fera office. N'oublions pas que la plus grande force des systèmes d'informations réside dans sa maîtrise au niveau local. En ce moment, le transfert des compétences et de technologie est nécessaire pour assurer la relève locale avec des



compétences locales qui feront évoluer le système avec le temps. Il faudrait prendre l'exemple du Sénégal dans certaines institutions ou entreprises locales qui ont su transformer certains systèmes d'informations du niveau international à leur utilité locale avec des compétences locales. Pour conclure, le projet peut être une réussite si seulement si, comme dirait la formule, la méthodologie appliquée tient compte de la spécificité et de la particularité du pays avec une maîtrise des systèmes à 75% local.

**Question : On parle de transfert de compétences. Que faut-il faire pour que le pays puisse attirer ces grandes firmes pour pouvoir bénéficier de leur savoir-faire ?**

**A.M :** Pour créer un environnement technologique propice répon-

dant aux normes internationales, nous devons attirer les grandes boîtes sociétés détentrices de la technologie mondiale pour nous transférer leurs expériences et leurs compétences, à l'exemple de Maurice qui a su tirer profit en créant une grande communauté qui contribue à plusieurs systèmes mondiaux comme Microsoft, etc. Il est temps que nous ouvrons les yeux. Ces grandes sociétés permettront de faire briller nos autodidactes et nos universitaires au niveau national mais aussi ouvrir des emplois aux jeunes au niveau international. Il suffit juste que l'Etat crée un village numérique qui attirera les entreprises internationales à venir s'installer avec des conditions gagnant-gagnant.

Propos recueillis par KG

### ACCIDENT MOTEL

## Said Boinaidi de Chouani recherché par la gendarmerie

*Suspecté dans une affaire d'homicide involontaire, Said Boinaidi originaire de Chouani Hambou est recherché activement par la gendarmerie nationale après avoir renversé un homme le samedi 10 octobre dernier.*

Accusé dans une affaire d'homicide involontaire sur un homme d'une trentaine d'années, Said Boinaidi reste introuvable. C'était le soir du 10 octobre qu'une voiture de marque Renault 19 a heurté un homme d'une trentaine d'années dans les allées de Beit Salam. Et selon des sources de la gendarmerie, ce dernier est mort sur le coup. Le chauffeur en question natif de Chouani Hambou a pris la poudre d'escampette le jour même de l'accident. Sa voiture a été retrouvée dans son village natal par la

Brigade des recherches. Depuis la gendarmerie a ouvert une information judiciaire afin de mettre la main sur le présumé coupable.

Selon des sources policières, l'homme en question serait avec sa copine dans cette mésaventure. Et actuellement, la ville de Chouani travaille en collaboration avec la gendarmerie afin d'attraper cet individu. « Jusqu'à maintenant, nous n'avons aucun indice. L'homme est toujours dans l'île. Tous les ports sont en alerte », précise-t-il. Rappelons, que les accidents de voiture ne cessent de s'amplifier bien que la gendarmerie continue d'interpeller les usagers sur l'excès de vitesse. Rien que ce mois d'octobre, la gendarmerie a enregistré trois accidents mortels.

Andjouza Abouheir



### COMMUNIQUE

La SONELEC informe que suite aux interventions de ses équipes techniques, depuis 24 h déjà, une amélioration progressive est observée dans presque toutes les régions de l'île comme prévu.

La SONELEC rassure à ses clients, de ne ménager aucun effort pour le rétablissement effectif de sa production et pour revenir dans son programme de distribution antérieur.

## PÉTROLE LAMPANT :

## Les stations-services prises d'assaut, la SCH rassure

*Devant les stations-service, des files d'attente de consommateurs qui veulent s'approvisionner en carburant. Cette situation qui généralement traduit une pénurie ou du moins ses prémices, n'est pas justifiée selon la direction des Hydrocarbures.*

Depuis plusieurs jours, les stations sont prises d'assaut par les consommateurs à la recherche du pétrole lampant. Face à cette situation, la

direction de la Société Comorienne des Hydrocarbures (SCH) tient à rassurer qu'il n'y a pourtant pas de pénurie de carburant mais il y'a une quantité suffisante, et ce avant l'arrivée d'une cargaison la semaine prochaine.

Oumara Mgomri, patron de la SCH, n'en revient pas face aux files indiennes formées devant les stations-service. « Ces derniers jours, on ne cesse de dire qu'il y a une pénurie de pétrole lampant. Ces rumeurs ne sont pas fondées »,

devait-il déclarer comme pour rassurer la population. « Je souligne que la régularité des cargaisons se fait dans les délais impartis, et ce depuis plus de 2 ans. Et pour vous rassurer, nous avons un stock suffisant et l'approvisionnement dans les stations se fait dans les normes».

M. Mgomri dit qu'en moyenne il livre aux stations 40 000 litres/jour. Une quantité passée ces derniers jours à, d'abord, 90 000 litres, puis, à 105 000 litres/jour.

Une augmentation qui n'aura pas réussi à calmer la ruée des consommateurs. « Malgré ces efforts, les queues ne diminuent pas. Cela nous pousse à dire que le pétrole n'est pas utilisé à bon escient », poursuit-il, avant d'ajouter qu'« à l'heure actuelle, toutes les citernes sont pleines. Et malgré cela, les queues et les bousculades continuent de se faire dans les stations-service. Tout porte à croire que d'autres points de ventes clandestins sont en train

de voir le jour ».

Les gérants des stations ont quant à eux évoqué le retard d'approvisionnement. C'est ainsi qu'ils appellent la SCH à multiplier les efforts pour être au rendez-vous. « Par exemple, pour les stations éloignées de la capitale, le carburant ne vient pas à temps. Cette situation doit changer », plaident-ils.

**Andjouza Abouheir**

## ÉLECTIONS CONSULAIRES DE L'UCCIA

## Le processus électoral déjà contesté

*Dans une vidéo de la page Dounia Web, deux membres des organisations de la société civile telles que le Synaco et l'Opaco se sont indignés de la préparation des élections consulaires et insulaires de l'UCCIA, en ce qui concerne le programme et le budget. Pour eux, les actions que mène l'équipe d'Ali Bazi, président par intérim de l'UCCIA font perdre crédibilité au processus électoral.*

C'était le 28 septembre dernier que Houmedi Msaïdié, ministre de l'économie a accordé à l'équipe d'Ahmed Bazi un délai de 45 jours pour organiser des nouvelles élections consulaires et insulaires. Déjà 10 jours passés, les organisations du secteur privé comme le Synaco et l'Opaco confient à la presse leurs craintes quant aux préparatifs des élections. « Il reste

35 jours selon le délai accordé par le ministre de l'économie. Et rien n'est fait en ce qui concerne le programme du processus électoral. Et aucun budget n'est encore voté pour l'organisation des élections, arbore Chamssoudine Ahmed, le patron des établissements NAS-SIB qui est tête de liste de l'Opaco. Et pourtant, le gouvernement n'ignore point les procédures et le temps que ça prend pour organiser des votes ».

Pour les organisations de la société civile, la tenue des élections du président de l'UCCIA et de ses insulaires ressemble à une mascarade. « Déjà, la décision prise par le ministère de l'économie concernant les élections est bafoué. Selon lui, aucun membre de l'équipe actuelle ne doit participer à la compétition et pourtant on nous informe que le président de la CCIA Anjouan, Nassor est candidat et même Ahmed Bazi prési-



Siège UCCIA Moroni

dent de l'UCCIA par intérim serait encore candidat aux prochaines élections. C'est contre la réglementation », rejette un membre du syndicat national des commerçants (Synaco).

« Nous demandons le respect strict des textes pour qu'il y ait

transparence des élections car les actions de l'équipe chargée de l'organisation des élections nous fait perdre la crédibilité. On cite le cas de la suspension du secrétaire général Fakridine Abdoulhalik et son successeur qui risque d'être changé selon nos informations »,

dit-il. Et d'ajouter que « qu'à Anjouan des membres de la CCIA ont payé leurs cartes d'adhésion mais ils ne sont enregistrés. Et le pire, le président de la CCIA Anjouan est actuellement en campagne ».

Ces derniers rappellent au gouvernement la mise en place d'un partenariat public-privé scellé à Anjouan pour favoriser un bon climat des affaires en faveur de l'économie. « Si le gouvernement veut que ce pacte tienne debout, il faut qu'il réagisse par rapport aux actes que mène l'équipe Bazi », appelle-t-il. Selon eux, dans les 35 jours restants, le gouvernement plus précisément le ministère de l'économie est prié de convoquer, les membres de l'UCCIA et les organisations professionnelles dans une table ronde pour convenir du bon déroulement des élections.

**Kamal Gamal**

## VISITE DU PRÉSIDENT AZALI À SIMA

## "Ceux qui veulent des élections en 2021, doivent se présenter aux élections de la chambre de commerce"

*Ce samedi 17 octobre, le président de la République a assisté à une cérémonie d'inauguration des bâtiments de la police nationale à Mutsamudu. Avec son gouvernement, il a durant 4 jours fait une panoplie de visites d'Ouani à Salamani ya Uzini, où il a promis une route aux habitants d'Uzini après avoir dirigé la prière de vendredi à Koni Djodjo.*

Lors de sa tournée marathon à Anjouan, le chef de l'Etat était de passage à Sima jeudi dernier. Sur place, le président Azali Assoumani a sensibilisé la jeunesse sur la création d'emplois. Encore des promesses et des discours politiques destinés à rassurer les

anjouanais. On a vu des fortes mobilisations qui symboliseraient l'abandon de l'idée d'une

tourmente d'Anjouan en 2021. Le locataire de Beit Salam considère Anjouan comme son « havre

de paix » et de consolation. « Une fois hué, critiqué, à Ngazidja, je viens ici pour me soulager », admet le Président à Sima où l'ordre protocolaire de la cérémonie a été quelque peu oublié. A Koni, après avoir dirigé la prière de vendredi et entendu es doléances, le président a rassuré que « dans un futur proche, la pénurie d'eau dans la région ne sera qu'un chapitre de l'histoire ».

Le Président a visité par la suite les travaux de la route d'Uzini initiés par l'ONG Ortega Live et soutenus sur place par l'ONG FSCOI. Une réserve de trop est posée par le président de la République sur place. « Une route ne se fait pas en quelques jours. La persévérance et la patience sont de mise dans ces

genres de chantier », a-t-il lancé à la foule composée des habitants des deux villages concernés, Salamani et Uzini. A noter qu'une grande partie du terrassement est déjà réalisée par Ortega Live.

Comme à l'accoutumée, le président Azali n'a pas manqué d'aborder le débat politique de la fameuse tourmente de 2021, en répondant vertement à ses adversaires : « ceux qui veulent des élections en 2021, doivent se présenter candidats en 2021 aux élections de la chambre de commerce », a-t-il ironisé. Une façon de démontrer lors de chaque déplacement à Anjouan, qu'il reste un président qui est tout, sauf impopulaire.

**Nabil Jaffar**



## SANTÉ PUBLIQUE

## " Le cancer ne doit pas nous vaincre "

*Octobre rose dure jusqu'au 5 novembre. Cette période dédiée à la femme et à la lutte contre le cancer du sein est un combat pour tout le monde. Moroni Accueil, ACCF et CIM font front commun pour sensibiliser les femmes à se faire dépister pour connaître son statut. Pour toutes ces forces unies, la mission est unique « vaincre le cancer ».*

La lutte contre le cancer du sein est célébrée le long du mois d'octobre. Aux Comores, c'est la deuxième fois que cet événement d'octobre rose est célébré. Aux côtés de l'Association Contre le Cancer de la Femme (ACCF), l'association Moroni Accueil et le Centre d'imagerie médicale (CIM) du docteur Soimihi se sont mobilisés pour sensibiliser les femmes sur les dangers de cette maladie, encore plus à se faire dépister pour connaître son statut. Bien que plusieurs activités y soient organisées à travers cet événement, vendredi dernier, les membres de Moroni Accueil ont convié ces femmes engagées dans cette lutte dans une causerie dans un hôtel de la place à quelques kilomètres de la capitale.

Un moment de discussion riche en connaissance et en partage qui a permis à l'assemblée d'établir les voies et moyens pouvant contribuer à la lutte et à la victoire contre le cancer du sein. « Nous sommes à la deuxième édition de notre campagne de sensibilisation contre le cancer du sein. C'est ensemble et avec beaucoup de régularité que nous pouvons faire mieux pour éradiquer cette maladie », lance d'emblée la présidente de Moroni Accueil, Amina Mzé. Après une vidéo témoignage d'une victime du cancer du sein, l'assistance a pris la parole à tour de rôle et chacune parmi elles, à donner son point de vue sur ce qu'elle pense de cette maladie qui selon elles « reste un tabou » pour notre société.

De son côté, Nailati Abdou, gynécologue-obstétricienne montre que la lutte contre le cancer est liée à plusieurs facteurs. Et pour cette praticienne, les femmes doivent se faire dépister à 40 ans et alors une fois tous les deux ans. « La puberté précoce, la ménopause tardive, grossesse tardive et l'absence de l'allaitement constituent des causes au cancer du sein », explique le médecin en rappelant aussi que « il y a des familles à gênes de cancer et



Participants à la campagne de sensibilisation contre le cancer du sein.

constituent un facteur de risque ». Pour Nailati Abdou, les facteurs de risque sont plusieurs à l'instar du tabagisme, de l'alcoolisme, de la sédentarité et de l'obésité. « Le cancer du sein tue beaucoup mais il guérit en pourcentage », nous confie la gynécologue.

Pour cette deuxième édition de campagne de sensibilisation, les organisatrices se félicitent de la réussite. La directrice du centre d'imagerie médicale du docteur, Haoulat Ibrahim dit que contraire-

ment à l'année dernière (29 mammographies), cette année (du 5 au 16 octobre) ce sont 122 mammographies qui ont été réalisées et 25 parmi elles ont été financées par l'association Moroni Accueil.

De l'autre côté, la présidente de l'ACCF, Warida Housseine appelle à plus de sensibilisation bien qu'elle reconnaît que « ce n'est pas une mission facile ». « Notre mission n'est pas la moindre car nous devons sensibiliser, accompagner les malades et lever les tabous sur la

maladie. Malgré cela, nos difficultés sont les plus nombreuses à la fois financières et structurelles », avance la présidente. Toutes reconnaissent le plus dur avec une telle maladie et affirment qu'elle ne touche pas que la victime mais toute la famille aussi. « Le cancer ne doit pas nous vaincre. C'est plutôt à nous de le vaincre », conclut la présidente de l'ACCF.

A.O Yazid

## SOCIÉTÉ

## Une journaliste refoulée de la Cour suprême à cause de sa tenue

*Sa jupe, qui n'a dépassé que très légèrement les genoux, a été jugée « trop courte ». Elle a été priée d'aller se changer et revenir. Les organisations des journalistes ne sont pas restées les bras croisés.*

Elle s'appelle Hissane Mhoma. Une journaliste qui travaille pour le quotidien de l'État Al-watwan. Samedi 17 octobre, elle a été envoyée à la Cour suprême couvrir un événement qui s'y déroulait. Une fois dans la salle, un monsieur qu'elle croit être de l'administration s'est dirigé vers elle. Il lui a intimé l'ordre de quitter la salle à cause de sa tenue (une mini-jupe qui n'a dépassé que très légèrement les genoux) jugée « indécente » et que si elle souhaitait revenir elle n'avait qu'à aller se changer. La reporter a déguerpi le cœur gros.

« C'est une humiliation pure et simple. Jusqu'à quand doit-on encore subir ça ? », s'emporte la directrice de la station radio Hayba FM,

Tahamida Mze, rappelant au passage qu'aucun texte n'a été voté dans ce sens. Quant à Hayatte Abdou, une journaliste engagée, elle s'en prend à celui qui a refoulé Hissane Mhoma de la Cour. Elle lui demande de démissionner s'il ne parvient pas à « se retenir » devant des tenues qui ne couvrent pas intégralement le corps de la femme.

Même son de cloche pour les organisations de défense des droits des journalistes. La section comorienne de l'Union internationale de la presse francophone regrette profondément « cette mentalité de certains d'entre nous qui hyper-sexualisent le corps de la femme. A des degrés différents bien évidemment, selon la contrée », réagit son président Toufè Maecha, avant de poursuivre : « Je crois que nos institutions, au premier rang desquelles la Cour suprême, se doivent d'être des vecteurs de transmission des valeurs républicaines, qui priment sur les autres valeurs religieuses et coutumières, pour que notre République puisse enfin se porter à

merveille ! »


De son côté, le Syndicat national des journalistes qualifie d'« offensant ». « Un homme ou une femme de média c'est comme un soldat », estime son président Ali Abdou, comme pour dire que si le devoir nous appelle, nous n'avons pas à fouiller dans nos dressings avant de partir. « Nous dénonçons formellement cet acte. D'autant plus qu'aucun texte ni loi ne parle du

mode vestimentaire de la femme », poursuit le SNJC. Aux dernières nouvelles, la Cour a présenté ses excuses à la rédaction d'Al-watwan. L'auteur de la bévue ne serait pas encore identifié.


Rappelons que ça n'est pas la première fois qu'une journaliste est prise à partie dans de telles circonstances. En 2018, Abouharia Said Abdallah, également journaliste d'Al-watwan, s'était vue refuser

l'accès au foyer des femmes de Moroni parce qu'elle est...une femme (l'événement avait rassemblé des hommes, Ndlr). Leur collègue Faiza, elle, en voit des vertes et des pas mûres. Elle se fait régulièrement agresser tantôt parce qu'elle est une femme, tout simplement, tantôt à cause de sa tenue vestimentaire.

Andjouza Abouheir



## AVIS DE RECRUTEMENT



Le PNUD Comores recrute **un(e) Associé(e) Exécutif (ve) à la Représentante Résidente – GS6**

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne à partir des liens ci-dessous :

- \* **Poste d'Associé (e) Exécutif (ve) à la Représentante Résidente**
- \* [https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=33128&hrs\\_jo\\_pst\\_seq=1&hrs\\_site\\_id=2](https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=33128&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2)

Date de début de Publication : **13 octobre 2020**  
Date limite dépôt des candidatures : **21 octobre 2020**

**Remarques :**

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service  
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores  
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: [la\\_gazette@comorestelecom.km](mailto:la_gazette@comorestelecom.km)

## ASSOCIATION DES ENTRAÎNEURS DE NGAZIDJA :

**Darouechi Tadjiri :****"La priorité, promouvoir les encadrement techniques"**

*L'assemblée générale électorale de l'Aref a accordé sa confiance à Darouechi Tadjiri pour un mandat de 4 ans à la présidence de l'Association des entraîneurs de Ngazidja. Homme de terrain ambitieux, le successeur de Halifa Mlamali, Tadjiri, est l'entraîneur d'Elan Club de Mitsoudje, des Cœlacanthes U15 masculins et coordinateur de l'école de football Ulezi de Moroni. Dans une interview réalisée le week-end, il remercie le CoNor pour son implication, expose ses objectifs et trace le plan de relance de ladite Association, après une quinzaine d'années de somnolence.*

**Question : Qu'est ce qui a motivé votre candidature à la présidence de l'Amicale régionale des entraîneurs et éducateurs de football de l'île ?**

**Darouechi Tadjiri :** L'Aref est une association naissante, en termes d'activités et d'expériences. Pour l'heure, elle est en état embryonnaire. Notre objectif, c'est la remettre

sur les rails pour mieux la redynamiser et amorcer des actions salutaires et prometteuses. C'est du pain sur la planche. Mais, ensemble, on réussira incha Allah.

**Question : Quelle reproche peut-on faire à l'ancien bureau ?**

**DT :** Sincèrement, je me demande s'il y avait un bureau opérationnel avant l'assemblée générale électorale du dimanche 11 octobre dernier. Il y avait un groupe de volontaires, dynamiques, dévoués et préoccupés par le lancement de l'Amicale. Ils ont réussi. Nous les remercions infiniment. Grâce à leur ardeur, nous avons pu organiser une assemblée générale électorale de l'Aref. Il n'y a aucun reproche à faire. Au contraire, ce groupe mérite un encouragement.

**Question : En tant que nouveau patron de l'Aref, quel est votre objectif prioritaire ?**

**DT :** Au titre du président, mon objectif est de promouvoir les préoccupations de l'Aref à travers le football au niveau national, de

l'Océan indien, continentale. Et pourquoi pas dans le cosmos du professionnalisme ? La multiplication des stages est indispensable : formation, recyclage et perfectionnement. Le pays regorge des techniciens de haut niveau. La promotion graduelle des encadrement techniques représente l'un des piliers de la politique nationale de l'Aref. L'entraîneur-éducateur est aussi un pédagogue et un gestionnaire des émotions. Tout cela s'apprend. Notre ambition est légitime, raisonnable et réalisable.

**Question : Quel est votre plan de relance ?**

**DT :** Organiser une vive campagne de sensibilisation, de mobilisation et d'identification des animateurs et des initiateurs, en clair, les volontaires qui s'efforcent d'encadrer techniquement des équipes, tous les sexes, les âges et les divisions confondus. Une fois la politique de séduction effectuée, nous recyclerons nos adhérents afin de les mettre en confiance de leurs activités sportives.

Darouechi Tadjiri élu à la tête de l'association des entraîneurs de Ngazidja.



**Question : Avez-vous un message particulier à transmettre ?**

**DT :** L'Aref est ambitieuse. Mais, les membres du comité exécutif, seuls, ne pourront pas réaliser de grandes actions. Tout le monde doit s'impliquer, car l'union fait la force. Je fais appel à mes coéquipiers car pour leur soutien effectif et ensemble nous atteindrons nos

objectifs. Je ne peux terminer l'interview sans rendre un grand hommage à la disponibilité, à la persévérance du Comité de Normalisation, et à la vive bienveillance qu'il fait preuve pour la promotion du football comorien.

**Propos recueillis par Bm Gondet**

## CAN 2022 :

## Un quatuor arbitral libyen pour la rencontre Kenya – Comores

*Dans un mois, les éliminatoires de la CAN 2022 vont reprendre avec la troisième et quatrième journée. Des doubles confrontations capitales pour certaines nations dont les Comores qui feront face au Kenya. La CAF a dévoilé pour l'occasion le quatuor arbitral prévu pour le match aller.*

**A**près quasiment une année depuis les dernières rencontres continentales, le mois de novembre marquera le grand retour du football international en Afrique. La reprise des éliminatoires de la CAN 2022 aura lieu dans la prochaine date FIFA du 9 au 17 novembre 2020.

Leaders du groupe G, les

Comores affronteront le Kenya en double confrontation. Un quatuor libyen officiera le match aller prévu le 11 novembre à Nairobi au Nyayo National Stadium (19h, heure locale). Mutaz Ibrahim sera au sifflet accompagné de ses compatriotes Attia Essa Amsaaed et Majdi Kamil avec Abdulwahid Huraywidah comme quatrième arbitre.

L'érythréen Tuccu Guish Ghrbremedhin est désigné Commissaire du match.

Toutes les rencontres de cette troisième journée se tiendront du 11 au 14 novembre. Le match retour aura lieu le 15 novembre au Stade de Malouzini à partir de 16h. Une double victoire des Comores dans ces deux rencontres peut assurer défini-

tivement une qualification en phase finale de la CAN 2022. Les deux équipes se sont rencontrées à trois reprises dans le passé. Le bilan est d'une victoire kenyane pour deux nuls. Cœlacanthes et Harambee Stars se sont rencontrés la dernière fois le 24 mars 2018 (2-2).

**Boina Houssamdine**

## La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Secrétaire de rédaction

Toufé Maecha

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Raanti Aboubakar (Stagiaire)

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Hadidja Abdou

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45



## AVIS D'APPEL D'OFFRES

## Appel à candidature :



**Lot 1 - Protection des façades extérieures par des bollards fixes en acier inoxydable tout au long de la Maison des Nations Unies**

**Lot 2 - Mise en place d'un système de tourniquet bidirectionnel pleine hauteur au niveau de la guérite de la Maison des Nations Unies pour le passage des visiteurs**

**Lot 3 - Remplacement des deux moteurs des portails d'entrée et sortie de la Maison des Nations Unies**

Le PNUD lance un appel d'offres dans le cadre du renforcement de la sécurité de la Maison des Nations Unies en Union des Comores.

Les soumissionnaires dans ce domaine et intéressés par cet appel d'offres sont priés de bien vouloir prendre connaissance des Termes de Références dans:

[http://procurement-notices.undp.org/view\\_notice.cfm?notice\\_id=71349](http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=71349)

<https://www.ungm.org/Public/Notice/115725>

**Les offres devront parvenir au PNUD – Comores au plus tard le 23 octobre 2020 à 10h00, heure des Comores**

## MERCATO

# Moustakim Assoumani à Brest, Noor et Waleed prolongent avec Al Wasl

*Evoluant jusqu'alors à l'OGC Nice, le jeune défenseur Moustakim Assoumani (20 ans) vient de rejoindre le Stade Brestois. L'ancien aiglon va poursuivre sa formation avec la réserve du club finistérien.*

C'est une nouvelle aventure qui commence pour le comorien Moustakim Assoumani. Après trois ans à Nice, il s'est engagé, après un essai, la semaine dernière avec Brest. Mais l'ancien aiglon n'intégrera pas pour l'instant l'équipe première. Sa signature s'explique en partie par la recherche d'un renfort dans l'axe de la défense de l'équipe réserve. Il est destiné à pallier la blessure pour plusieurs mois de Romain Thunet informe Le Télégramme. Natif de Marseille, Moustakim Assoumani est passé par l'OM en cadet avant de rejoindre l'OGC Nice en 2017. Au club niçois, il évolue avec les U19 puis avec la réserve dont il comptabilise 22 rencontres en National 2 et National 3. Avec la réserve brestoise, il évoluera avec deux autres jeunes franco-comoriens. Le néo-professionnel Saïd Rafiki (20 ans), buteur samedi dernier face au

TA Rennes et avec le jeune attaquant Karim Msaidie (18 ans).

**Nasser Noor et Waleed Al Hammadi remplissent avec Al Wasl**

Buteur vendredi dernier en Arabian Gulf Cup, Nasser Mahmoud Noor va poursuivre encore plus longtemps son aventure avec Al Wasl. Le milieu de terrain de 24 ans a prolongé mardi son contrat de cinq ans. Et il n'était pas le seul à prolonger son contrat. Son compatriote Waleed Al Hammadi (20 ans, attaquant) rempile aussi pour la même durée. Les deux Comoriens sont désormais liés avec ce club de Dubaï jusqu'en 2025. Evoluant depuis deux saisons à Al Wasl, Noor est apparu à 17 reprises sous le maillot des Panthères dubaïotes pour 4 réalisations. Al Hammadi reste malgré son plus jeune âge le plus régulier avec le club. Il compte 50 matchs pour 26 réalisations.

Né apatride aux Emirats Arabes Unis, Noor est naturalisé comorien, comme des milliers d'autres apatrides du Golf, grâce à la Loi de la citoyenneté économique. Dans le championnat émirati, ils sont six joueurs, plus ou moins dans ce lot, à évoluer en



Arabian Gulf League. De plus de 20 ans, Hatta), Talal Darwish (20 ans, Ittihad Kalba) et Abdallah Aziz (20 ans, Sharjah). De cette liste s'ajoutent Mohamed Ali Al Hosani (20 ans, Al Dhafra), Saeed Suleiman Salem (21

ans, Hatta), Talal Darwish (20 ans, Ittihad Kalba) et Abdallah Aziz (20 ans, Sharjah). De cette liste s'ajoutent Mohamed Ali Al Hosani (20 ans, Al Dhafra), Saeed Suleiman Salem (21

ancien Titi du PSG. Ce qui porte à 8 le nombre de joueurs comoriens dans le championnat émirati.

BH



## UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement



MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES INVESTISSEMENTS, ET DE L'ENERGIE CHARGE DE L'INTEGRATION ECONOMIQUE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT, PORTE - PAROLE DU GOUVERNEMENT

### Projet Comorsol

Financement : Association Internationale de Développement (IDA)

Financement : Don IDA No V2170-KM

N ° 2020/03 / COMORSOL / LOG-ERP

### Avis d'Appel d'Offres international

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores (GdC) a sollicité un financement de la Banque Mondiale, dans le cadre du projet Comorsol d'un montant de 40 millions de US\$, et dont les principaux objectifs sont (i) la mise en œuvre du Schéma Directeur de l'Energie de l'Union des Comores par une Maitrise d'Ouvrage Délégée (MOD), (ii) l'accompagnement du développement de la production photovoltaïque (PV) sur les 3 îles tout en garantissant la stabilité des systèmes électriques par l'installation de stockages d'énergie sous forme de batteries et la modernisation des réseaux de distribution, et (iii) la pérennisation des investissements via la mise en place d'un Plan de Protection des Revenus sur les 3 îles et d'un programme de renforcement des capacités techniques et institutionnelles. Le GdC souhaite utiliser une partie du budget pour effectuer les paiements au titre des contrats suivants : « Prestations de fourniture de services, de matériels et de systèmes, leur intégration technique et l'appui à leur déploiement auprès des utilisateurs »

2. Projet Comorsol invite par la présent Appel d'Offres International, qui est constitué de Huit (08) lots indivisibles, les soumis-

sionnaires éligibles à présenter, sous pli fermé, leurs offres pour les Prestations de fourniture de services, de matériels et de systèmes, leur intégration technique et l'appui à leur déploiement auprès des utilisateurs). Ces équipements se présentent ainsi :

- **Lot 1 : Fourniture et mise en œuvre opérationnelle d'un Système de Gestion Intégré, module : Comptabilité, Finance et Immobilisations**
- **Lot 2 : Fourniture et mise en œuvre opérationnelle d'un Système de Gestion Intégré, module : Logistique et Approvisionnement**
- **Lot 3 : Fourniture et mise en œuvre opérationnelle d'un Système de Gestion Intégré, module : Gestion des Projets**
- **Lot 4 : Fourniture et mise en œuvre opérationnelle d'un Système de Gestion Intégré, module : Ressources Humaines et Paie**
- **Lot 5 : Fourniture et mise en œuvre opérationnelle d'un Système de Gestion Intégré, module : Business Intelligence et tableaux de bord de pilotage de la performance de l'Entreprise**
- **Lot 6 : Maintien en Condition Opérationnelle de l'ERP et ses interfaces**

- **Lot INFRASTRUCTURE : Fourniture et Installation de l'infrastructure serveur et d'accès au réseau de l'Entreprise**
- **Lot TRANSVERSE : Intégration technique transverse et compatibilité au SI de l'Entreprise dans sa globalité**

Le soumissionnaire doit obligatoirement soumissionner pour l'ensemble des huit (08) lots sans distinction sous peine d'être rejeté.

3. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et inspecter le dossier d'appel d'offres au bureau des Projets (Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4)/et Projet Comorsol : BP : 69 88-Moroni Rue Auberge- Palace Cour Constitutionnelle -Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, - Moroni-COMORES, adresse mail : comoresol.procure@gmail.com

4. Un jeu complet de dossier d'appel d'offres peut être acheté par les soumissionnaires intéressés sur soumission d'une demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessus et suite au règlement d'un droit non-remboursable de « Vingt cinq mille francs (25 000 KMF) Francs comoriens.

5. Les clauses des instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier Type d'appel d'offres : Fourniture de Biens, de la Banque.

6. Les offres doivent être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard à **le 09 novembre 2020 à 10 heures 00 min**, heure locale-Union des Comores et doivent être accompagnées d'une déclaration de garantie de soumission d'un montant de tous les Lots est de cinq mille (5 000) euros.

7. Les offres doivent être valides durant une période de cent vingt (120) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents et ce le **09 novembre 2020 à 10 heures 30 min**, Heure Locale en Union des Comores dans le bureau des Projets( Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4) et Projet Comorsol : BP : 69 88-Moroni Rue Auberge- Palace Cour Constitutionnelle -Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, - Moroni-COMORES, adresse mail : comoresol.procure@gmail.com